

# NEWSLETTER N° 7

semaine du 8 au 14 janvier



Édito du 14 janvier 2024

## ÉDUCATION NATIONALE ... TOUT CHANGER, POUR NE RIEN CHANGER ?

**L'affaire est limpide** : le duo à la tête de l'exécutif a, semble-t-il, l'intention de garder la main sur les questions scolaires, et la nomination d'Amélie Oudéa-Castéra (AOC) le démontre avec éclat. La principale information donnée par cette nomination est finalement que le centre de gravité de l'éducation nationale va se situer entre l'Élysée et Matignon. Au dire d'un ancien recteur : *"Le ministre de l'éducation n'est plus que le secrétaire du couple Macron"*, faisant allusion au rôle prêté à Brigitte Macron dans les décisions prises par le président sur les sujets éducatifs... Alors que dire d'une ministre déléguée à la formation ?

Gabriel Attal attend attend des ministres de son gouvernement fraîchement nommé de l'action et des résultats pour répondre aux problèmes des Français avec efficacité... Chiche Madame la ministre de l'Éducation ! À vous de convaincre le monde de l'enseignement et ses représentants !



Pour le SNETAA-FO, la MENJS ne sera pas jugée à sa "volonté d'agir" face à la situation de crise que traverse le système éducatif français. Elle sera jugée sur sa capacité d'écoute, notamment en faisant une pause sur la réforme de la voie professionnelle, et sur les moyens octroyés par le parlement à son ministère, en particulier pour une revalorisation significative des salaires des personnels. Tout le reste n'est que littérature !

[!\[\]\(faf942dc3e59ce8eb64b4ac481eca7e0\_img.jpg\) Télécharger la Newsletter n°7](#)

## ÉDITOS DE LA SEMAINE

13  
jan

### AOC : nouvelle ministre de l'Éducation nationale

Bombardée rue de Grenelle, pour succéder à Gabriel Attal, la nouvelle ministre est une météorite dans le monde politique. Saura-t-elle apprivoiser le mammouth ?

Sa promotion éclair au ministère de l'Éducation, en gardant le portefeuille des Sports, est une surprise. De quelle marge de manœuvre disposera la nouvelle ministre ? La question mérite d'être posée, entre un Gabriel Attal qui a déjà affirmé qu'il *"emmenait la cause de l'école à Matignon"* et un Emmanuel Macron qui a fait de l'éducation son "domaine réservé"... [!\[\]\(b4eeff342f60cc7bcd67d869b4fedca2\_img.jpg\) Lire la suite](#)

## 12 JAN **Pôle d'Appui à la Scolarité & Conseil Constitutionnel**

Le Conseil constitutionnel, dans un avis rendu le 28 décembre 2023, vient de censurer l'article du projet de loi de finances concernant les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) au motif que "ces dispositions ne trouvent pas leur place dans une loi de finances".

L'invalidation de l'article concernant les PAS, pierre angulaire de l'acte 2 de l'École inclusive, constitue un revers majeur pour le gouvernement dans sa volonté de faire des économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels.

Pour la FNEC FP-FO, les PAS ayant été retoqués, c'est désormais la totalité de l'acte 2 de l'École inclusive, et en particulier son projet de liquidation des établissements sociaux et médico-sociaux, qui doit être retiré !. [🔗 Lire la suite](#)

## 11 JAN **Formation des enseignants : quid de la réforme ?**

Dans sa frénésie de réformes, le ministre de l'Éducation, Gabriel Attal, a annoncé vouloir réformer les modalités de recrutement et la formation initiale des enseignants.

Le 8 novembre, il proposait trois scénarii aux syndicats avec une préférence pour une hypothèse fondée sur un recrutement à bac + 3 pour tous les professeurs (*écoles, collèges & lycées*) avec une certification à bac + 5 .

Pourquoi pas ? Mais, pourquoi ne pas envisager de diversifier les modalités de recrutement et de formation ?

La diversité étant source de performance, une arme fatale pour le développement de notre institution... [🔗 Lire la suite](#)

## 10 JAN **IA générative : impact sur l'emploi des salariés**

Les chercheurs se heurtent à une réalité indéniable. Les algorithmes ne peuvent intérioriser un comportement "éthique" car ils ne sont pas capables d'imaginer ce qu'implique une "*vie bonne*". De ce fait, ils sont incapables de distinguer le bien du mal, en raison de la différence fondamentale entre la cognition humaine et celle des machines.

La prise de décision humaine repose sur un ensemble d'éléments complexes, incluant le cerveau, le corps, le système nerveux et l'interaction sociale, un cadre que les machines ne pourront jamais égaler. Par conséquent, .... [🔗 Lire la suite](#)

## 09 JAN **CIMM\_ - modalités de reconnaissance (BO N°1)**

Une circulaire DGAFP du 2 août 2023 (NOR : TFPF2320324C) rappelle et précise les conditions d'examen des critères de reconnaissance du centre d'intérêts matériels et moraux (CIMM) pour l'attribution des congés bonifiés et la détermination de la priorité légale d'affectation outre-mer.

Par ailleurs, cette circulaire introduit un principe de conservation, sous conditions, du bénéfice du CIMM et fixe le principe de la portabilité dudit CIMM entre services de l'État.

La note de service a vocation à définir les modalités d'application de la circulaire susmentionnée pour les agents qui sont affectés au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que leurs établissements publics... [🔗 Lire la suite](#)

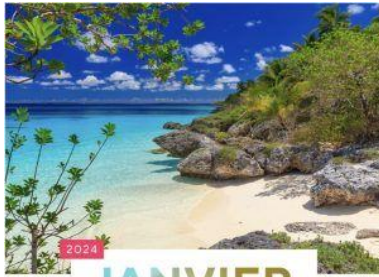
## 08 JAN **Jacques Delors : infatigable pionnier de l'Europe**

La France a rendu hommage vendredi à Jacques Delors et l'Europe à l'un de ses plus éminents représentants.

Lors de l'hommage national, le président Emmanuel Macron a salué la mémoire de l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, décédé le 27 décembre. I

l a souligné que Jacques Delors avait "*réconcilié véritablement la France avec l'Europe*" et "*l'Europe avec son avenir*".

Emmanuel Macron a rendu hommage à Jacques Delors en tant qu'architecte de l'intégration européenne et l'a décrit comme un "*infatigable pionnier de l'Europe*". Cette cérémonie a rassemblé des leaders européens et a été l'occasion pour Macron de souligner l'importance de l'héritage de Delors dans la construction de l'Europe moderne... [🔗 Lire la suite](#)



JANVIER